

## Forfait Post-Stationnement (FPS)

En cas de non-paiement ou de perte de ticket, le forfait post-stationnement est de 35 €. L'avis de paiement est notifié par courrier à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation.

En cas de recours, contactez par e-mail : [recours.fps@ville-legrauduroi.fr](mailto:recours.fps@ville-legrauduroi.fr)

## Stationnement pour personnes en situation de handicap

Toutes les places de stationnement du Grau-du-Roi, y compris celles réservées aux personnes en situation de handicap, sont gratuites pour les titulaires d'une carte de mobilité inclusion (CMI) avec mention «stationnement». La carte doit être obligatoirement placée sur le tableau de bord, de façon visible et lisible, afin de bénéficier de cette gratuité.

## Stationnement des véhicules électriques et hybrides rechargeables

Les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables bénéficient de la gratuité du droit de stationnement uniquement sur les bornes de recharge, pendant la recharge de leur véhicule.



## ZONE 1

### P STATIONNEMENT COURTE DURÉE

(PAYANT, limité à 5h de stationnement maxi, incluant les 30 minutes de gratuité)

**DE 9h À 21h - 7J/7 - Toute l'année**

- Parking Victor-Hugo et avenue de Dossenheim face à l'école maternelle Deleuze
- Parking de La Poste

- 30mn de gratuité par jour par saisie de la plaque d'immatriculation
- Report autorisé (heures payées en soirée et non consommées, reportées au lendemain)
- Palier par ¼ heure – minimum obligatoire 1 euro.
- Un ticket de stationnement édité sur les zones verte (2) et orange (3) ne peut être utilisé sur les autres zones
- Un ticket de stationnement édité sur les zones verte (2) et orange (3) ne peut être utilisé sur les autres zones
- Le Pass'Graulen et le Pass'hyper centre ne sont pas utilisables sur la zone bleue (1)
- Les abonnements ne sont pas autorisés sur cette zone

## Forfaits de stationnement

Valables en zones 2 et 3 (stationnement longue durée), pour un véhicule.

Payables directement sur l'horodateur (\*sauf forfait annuel payable à la Régie municipale, sur présentation du certificat d'immatriculation du véhicule et d'une pièce d'identité).

- Annuel\* : 175€
- 1 mois : 95€
- 15 jours consécutifs : 70€
- 7 jours consécutifs : 55€
- Journée : 20€

Les forfaits sont réservés aux véhicules de tourisme. Sont exclus les véhicules de plus de 2 mètres de haut ainsi que tous les véhicules aménagés-habitable et habitables, sauf pour le forfait à la journée.



« Payez par mobile, stationnez plus facile ! »

- Téléchargez l'application PayByPhone
- Créez un compte
- Entrez le code de la zone où vous êtes stationné
- Choisissez la durée et validez le paiement

Prolongez votre stationnement à distance, sans avoir à retourner à votre véhicule.

## ZONE 2

### P STATIONNEMENT LONGUE DURÉE

(PAYANT, limité à 12h de stationnement maxi)  
**DE 9H À 21H - 7J/7**

- Du 26/03/25 au 12/11/25**
- Parking Fanfonne-Guillierme, avenue des Arènes, zone du pourtour des Arènes
- Parkings de la gare routière
- Parking Marie-Curie
- Parking Victor-Hugo et avenue de Dossenheim (côté école primaire)
- Parking de la Plage
- Quai du 19 mars 1962, Parking Plagette, Rue Frédéric-Mistral, Parking de la Marine
- Du 30/04/25 au 17/09/25**
- Parking Méditerranée-Baroncelli
- Parking Vent larg
- Parking ancien Hôpital
- Du 25/06/25 au 03/09/25**
- Parking Plage Sud

- 30 minutes de gratuité par jour par saisie de la plaque d'immatriculation
- Ne se cumule pas automatiquement avec les 3 heures de gratuité journalière du «Pass'Graulen», il faut obligatoirement repasser à l'horodateur pour valider le temps prélevé sur le Pass'Graulen
- Report autorisé (heures payées le soir et non consommées, reportées au lendemain) minimum obligatoire : 1 €, palier : 1/4 heure pour le paiement par CB
- Un ticket édité sur la zone bleue (1) ne peut pas être utilisé sur cette zone
- Tarif valable pour l'occupation d'une place de stationnement

## ZONE 0

### P STATIONNEMENT TRÈS COURTE DURÉE

(Parking GRATUIT limité à 30 minutes maxi)

**DE 9h À 21h - 7J/7**

- Face et contre le centre commercial Port-Royal
- Rue du Levant

- Le Pass'Graulen et le Pass'hyper centre ne sont pas utilisables sur cette zone
- Les abonnements ne sont pas autorisés sur cette zone

## ZONE 3

### P STATIONNEMENT LONGUE DURÉE

(PAYANT, limité à 12h de stationnement maxi)

**DE 9h À 21h - 7J/7**

**du 26/03/25 au 12/11/25**

- Parking des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (face à Super U port de pêche)
- Parking de Beauduc (Seaquarium)

- 1 heure de gratuité par jour et par plaque d'immatriculation pour le Parking des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- 2 heures de gratuité par jour et par plaque d'immatriculation pour le Parking de Beauduc
- Report autorisé (heures payées en soirée et non consommées, reportées au lendemain)
- Palier par ¼ heure - minimum obligatoire 1 euro. Ne se cumule pas automatiquement avec les 3h de gratuité du Pass Graulen
- Il faut obligatoirement repasser à la borne pour valider le temps prélevé sur ce pass
- Un ticket édité sur les zones rouge (0) et bleue (1) ne peut être autorisé sur cette zone

Une tarification et des solutions et aux services de proximité  
Un accès facilité aux commerces de paiement adaptés

# GUIDE DE STATIONNEMENT

SAISON 2025

## Pour tout RENSEIGNEMENT :

Service Régie municipale des recettes  
04 66 73 94 10 / [accueil.regie@ville-legrauduroi.fr](mailto:accueil.regie@ville-legrauduroi.fr)  
Adresse : Hôtel de ville  
1 place de la Libération, rez-de-chaussée.

OUVERTURE TOUTE L'ANNÉE (sauf juillet et août) :  
Du lundi au jeudi : 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h  
Le vendredi : 7h45 - 14h en continu

OUVERTURE JUILLET ET AOÛT :  
7h45-14h en continu

Plus de détails sur notre site



L'apposition du ticket sur le tableau de bord du véhicule n'est pas obligatoire.



	<b>ZONE 0 : TRÈS COURTE DURÉE (rouge)</b> 9h à 21h 7j/7 du 1 <sup>er</sup> janvier à 9h au 31 décembre 2025 à 21h	30 minutes maximum	Gratuité
	<b>ZONE 1 : COURTE DURÉE (bleue)</b> 9h à 21h - 7j/7 du 1 <sup>er</sup> janvier à 9h au 31 décembre 2025 à 21h 30 minutes gratuites	De la 1 <sup>ère</sup> à la 4 <sup>e</sup> heure	1,70€ de l'heure
	<b>ZONE 2 : LONGUE DURÉE (verte)</b> 9h à 21h 7j/7 du 27 mars 2025 à 9h au 11 novembre 2025 à 21h 30 minutes gratuites	5 <sup>e</sup> heure : 1 <sup>er</sup> quart d'heure : 6,60€ 2 <sup>e</sup> quart d'heure : 7,00€ 3 <sup>e</sup> quart d'heure : 7,20€ Dernier quart d'heure : 7,60€	28,40 €
	<b>ZONE 3 : LONGUE DURÉE (orange)</b> 9h à 21h 7j/7 du 27 mars 2025 à 9h au 11 novembre 2025 à 21h	De la 1 <sup>ère</sup> à la 11 <sup>e</sup> heure	1,70€ de l'heure
		12 <sup>e</sup> heure : 1 <sup>er</sup> quart d'heure : 4€ 2 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 € 3 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 € 4 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 €	16,30 €
		De la 1 <sup>ère</sup> à la 11 <sup>e</sup> heure	1,70€ de l'heure
		12 <sup>e</sup> heure : 1 <sup>er</sup> quart d'heure : 4€ 2 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 € 3 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 € 4 <sup>e</sup> quart d'heure : 4,10 €	16,30 €

	Stationnement en zone à disque
	Parkings gratuits
	Aire camping-car Camping-Car Park
	Bornes de recharge électrique

**MOYENS DE PAIEMENTS :**

À l'horodateur :

CB - Espèces - Application mobile PAYBYPHONE

En régie : CB - Espèces - Chèque